

NOUVELLE AQUITAINE

IFRIA

LA FORMATION DE
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

MOBILITE INDIVIDUELLE DES APPRENTIS INGENIEURS AGI - TA

MOBILITE

Modalités AGI



PERIODE :

- Sur une période en entreprise
- Possible sur l'ensemble de la durée de formation en :
 - Année 2 : avril à octobre
 - Année 3 : décembre à mars puis avril à aout

DUREE :

- 12 semaines

MOBILITE

Modalités TA



PERIODE :

- Sur une période en entreprise
- Sur l'année 2 :
 - De préférence sur l'alternance n°4 (avril-mai-juin-juillet-aout)
 - S'il y a des apprentis souhaitant réaliser la mobilité pendant l'alternance 3 ou en année 3, cela devra se faire en accord avec l'entreprise, en informant le service PAI de l'ESTIA

DUREE :

- 12 semaines



Après la mobilité = La reconnaissance des mobilités

AGI = 18 ECTS – Voir M3C + CDC évaluation

- Jury de diplomation fin année 3, qui se tiendra session 1 JUILLET / session 2 OCTOBRE

TA = 13 ECTS – Voir tableau des modules + CDC évaluation (rapport)

- jury de diplomation fin année 3, qui se tiendra dans le courant du mois d'octobre**
- PV sera ensuite fourni au rectorat qui est cosignataire des diplômes**

MOBILITE

Les opportunités

LES DEPARTS SE FONT VERS DES :



- Sites appartenant au même groupe
- Fournisseurs (emballages primaires, technique) ou clients
- Autres entreprises
 - De son secteur
 - Ou pas!

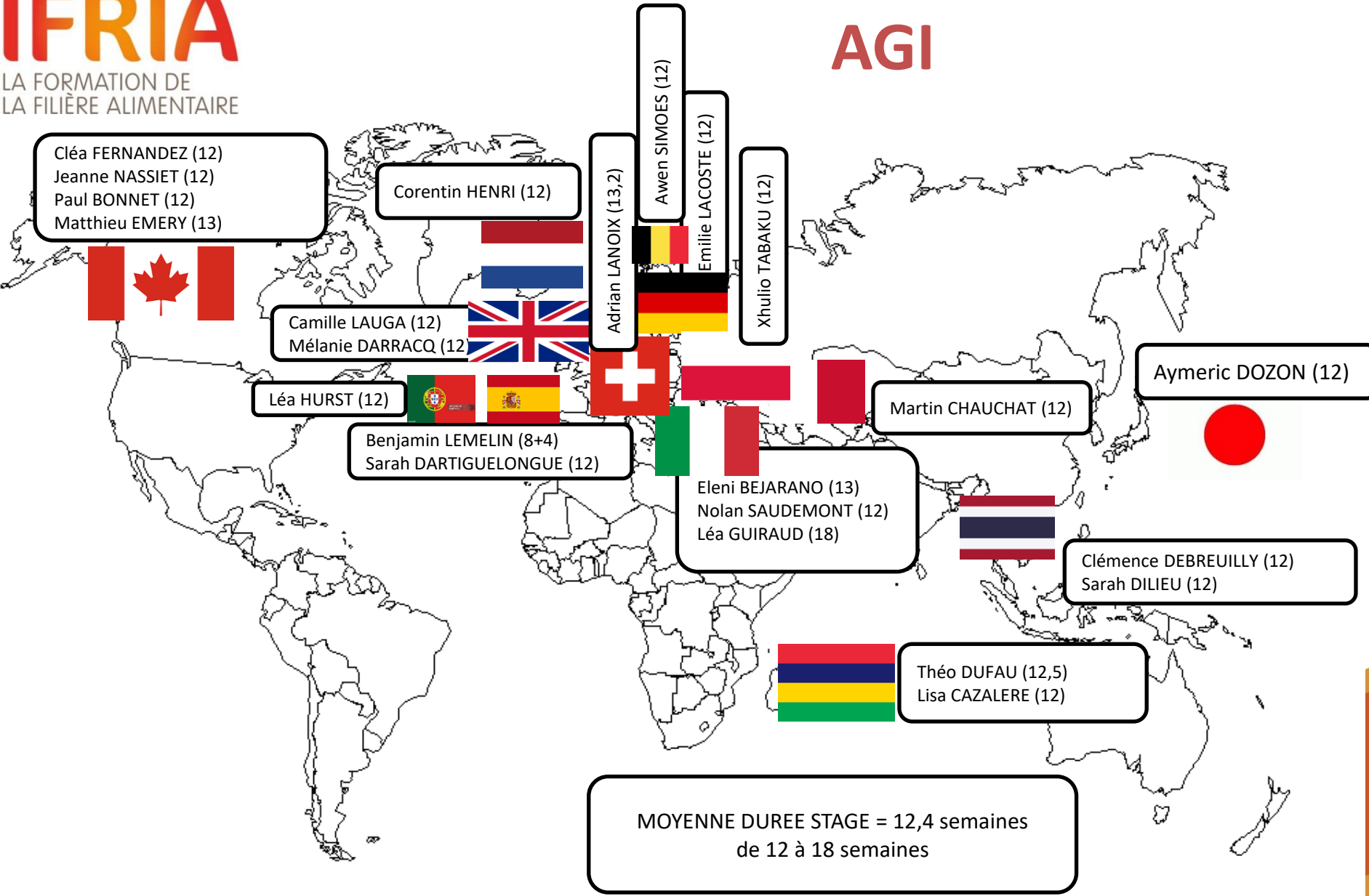
**Selon les compétences
qu'il vous reste à
acquérir**

MOBILITE - Promotion 2022-2025

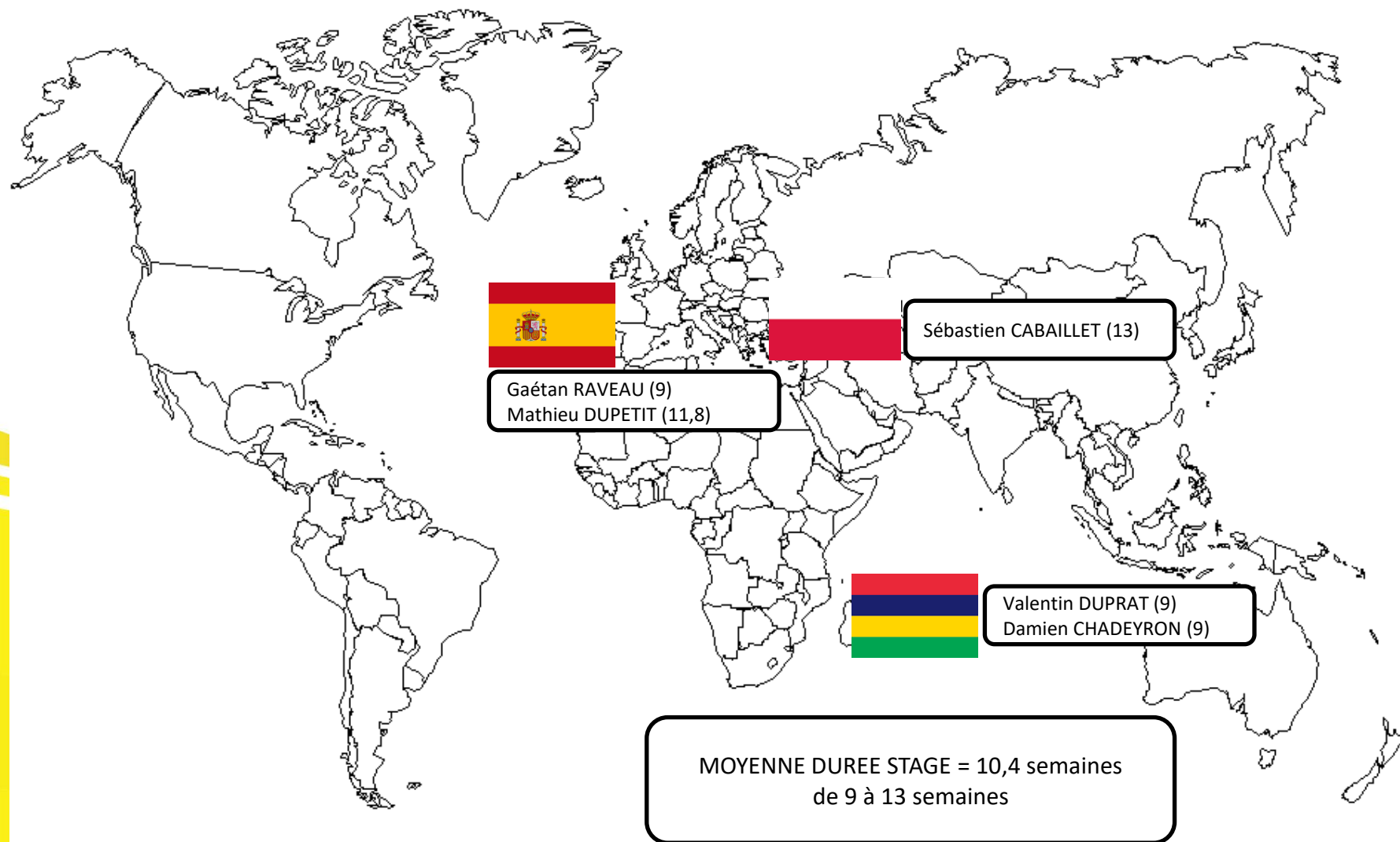
IFRIA

LA FORMATION DE
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

AGI



MOYENNE DUREE STAGE = 12,4 semaines
de 12 à 18 semaines

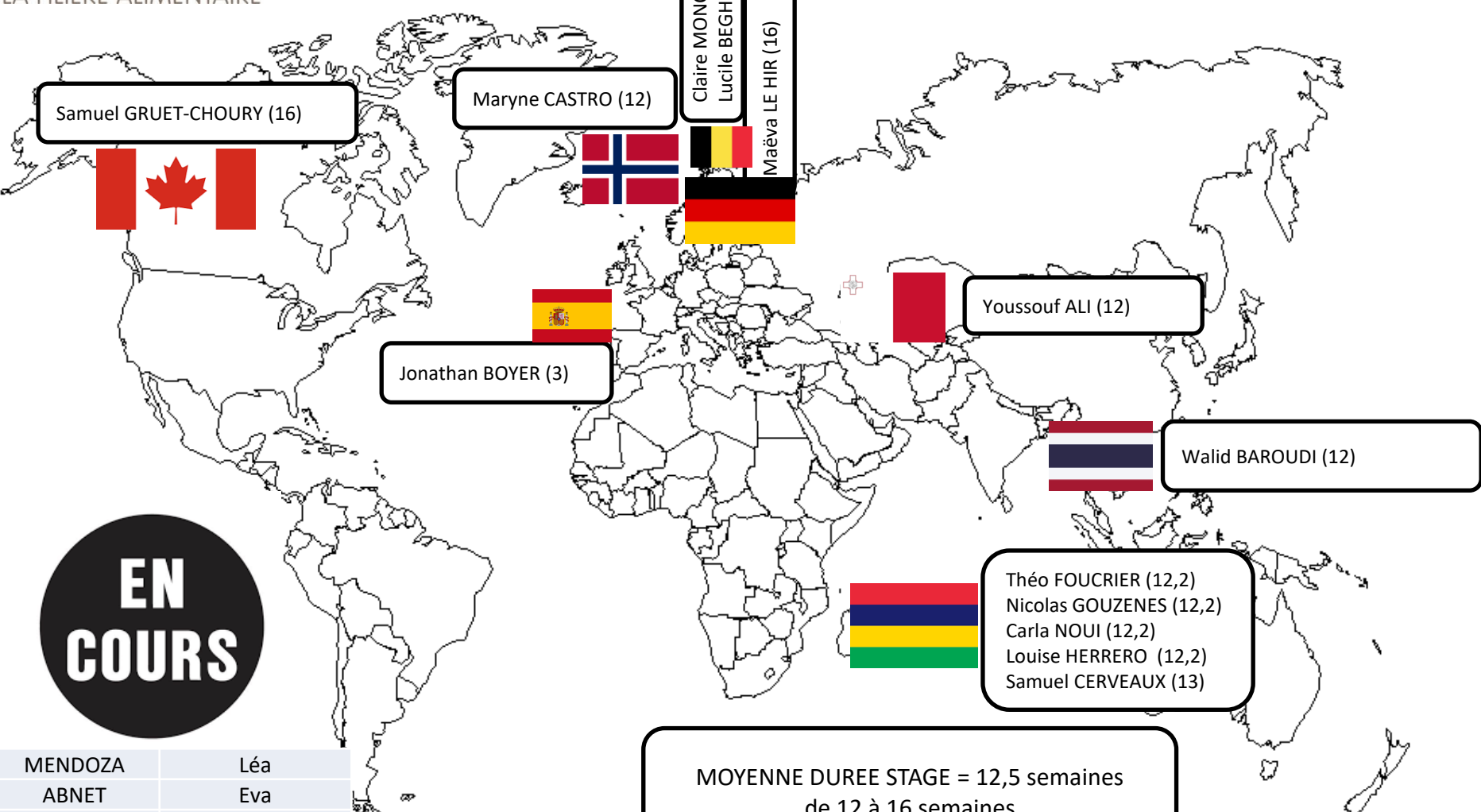


MOBILITE - Promotion 2023-2026

IFRIA

LA FORMATION DE LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

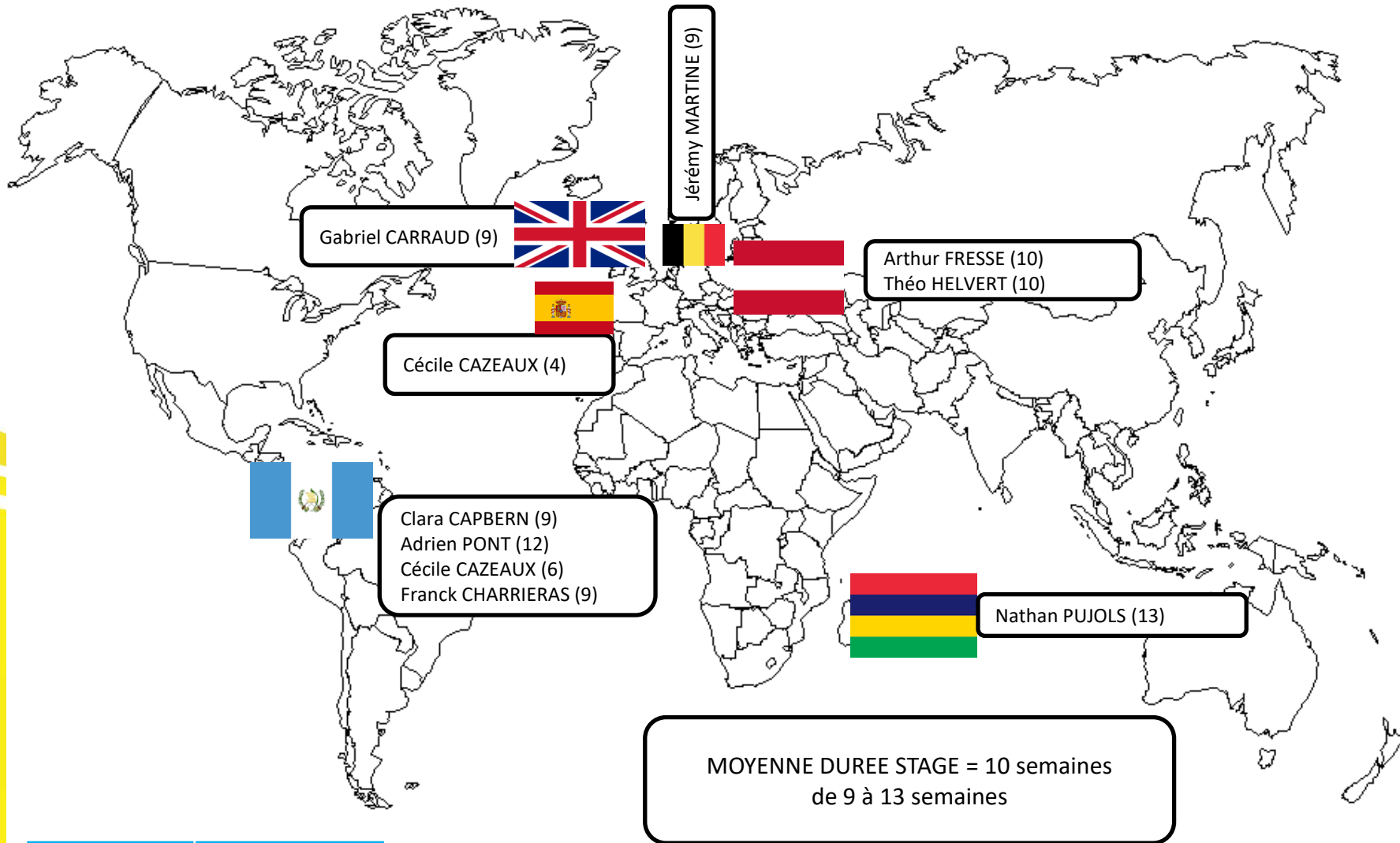
AGI



EN COURS

MOYENNE DUREE STAGE = 12,5 semaines
de 12 à 16 semaines

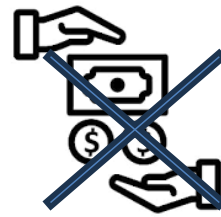
MENDOZA	Léa
ABNET	Eva
DUTHOIT	Elisa
MHANNA	Maysaa
PETIT	Maurine
BOYER	Jonathan



MOBILITE

Suivi

- Réunions régulières pour accompagner la mobilité lors des périodes CFA + Temps spécifique en CFA de partage d'expériences + envoi des supports et documents via mail/drive
- Référente mobilité à disposition des entreprises et apprentis
- Convention à réaliser : Mise à dispo OU Mise en veille
- Aides financières à mobiliser
- Suivi au cours du stage :
 - Prévenir de l'arrivée
 - Point visio à mi-mobilité
 - Prévenir du retour
 - Et+ si besoin



MAINTIEN CONTRAT

- Convention de mise à disposition
- Maintien salaire
- Maintien couverture sociale

MISE EN VEILLE DU CONTRAT

- Convention de mise en veille
- Pas de maintien salaire
- Pas de maintien couverture sociale → rattachement sécu étudiante

Attention à présenter les 2 modalités à l'entreprise



DOCUMENTS SUR VOTRE DRIVE

→ LES AIDES FINANCIERES TA

NOUVELLE AQUITAINE
IFRIA
LA FORMATION DE
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

Aide OPCO

+



AU RETOUR DE MOBILITE SOUS
FACTURE – DELAI IMPORTANT
AVANCE FRAIS TRANSPORT
POSSIBLE IFRIA sous condition

NOUVELLE AQUITAINE
IFRIA
LA FORMATION DE
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

Aide Erasmus



Erasmus+

OU

ESTIA
INSTITUTE OF TECHNOLOGY

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Aide régionale



SOUS CONDITIONS DE
RESSOURCES ET NON
CUMULABLE AVEC
AIDE OPCO SI > 700
euros/mois



LES AIDES FINANCIERES



Aide OPCO

<https://api.euroappmobility.eu/app/uploads/2024/10/eam-tableau-recapitulatif-financements-opco.pdf>

OCAPIAT	transport A/R + 42€/sem nuitée + 42€/sem repas
AKTO	Dans le cadre d'une convention de mise à disposition : - Zone euro : Forfait de 1000€ / alternant(e) - Zone internationale : Forfait de 1500€ ou 1600€ Dans le cadre d'une convention de mise en veille : - Zone euro : Forfait de 1500€ / alternant(e) - Zone internationale : Forfait de 2500€ / alternant(e)
OPCO 2i	Prise en charge au réel plafonné des frais de transport (France/Pays d'accueil), d'hébergement et de repas de l'apprenti dans la limite de : - 1300 € /apprenti dans le cadre d'une convention de mise à disposition - 1600 € /apprenti dans la cadre d'une convention de mise en veille du contrat
OPCO EP	Dans le cadre d'une convention de mise à disposition : - forfait de 500 € par semaine, dans la limite de 2000 € - Dans le cadre d'une convention de mise en veille : forfait de 300 € par semaine, dans la limite de 3000 € Toute semaine entamée est due.
OPCO COMMERCE	Repas (déjeuner + diner, si hébergement) : dans la limite de 3€ par repas (forfait) Hébergement (nuitée + petit déjeuner) : dans la limite de 6€ par nuitée (forfait)

MENDOZA	Léa	OCAPIAT
ABNET	Eva	OCAPIAT
DUTHOIT	Elisa	OCAPIAT
MHANNA	Maysaa	OCAPIAT
PETIT	Maurine	OCAPIAT
BOYER	Jonathan	OCAPIAT
CHALIGNE	Mathurin	OCAPIAT
COUTAND	Jules	OCAPIAT
CROUZEVIALLE	Henri	OCAPIAT
DUIGOU	Arthur	OCAPIAT
FERNANDEZ	Célia	OPCO 2i
GAUTIER	Corentin	OCAPIAT
JEREMIE	Nilson	OCAPIAT
INGLEBERT	Judicaël	OCAPIAT
LEFEBVRE	Loïc	OCAPIAT
MOSSADET MPAMBOU	Maëva	OCAPIAT
NICOLEAU	Jade	OCAPIAT
NICOLINI	Margaux	OCAPIAT
PEIGNEY	Hugo	OCAPIAT
SAUSSIÉ	Nathan	OCAPIAT
SINAN	Justine	OCAPIAT
TCHAKOUNTE	Astrid	OCAPIAT
VANDENBERGHE	Robbe	OCAPIAT
AYOUB	Gabriella	OCAPIAT

BERNARD	Olivier	OCAPIAT
CAMBIGUE	Hugo	OCAPIAT
DIALLO	Maïmouna	AKTO
DOMECQ-CAZAUX	Félix	OCAPIAT
ENGRAND	Augustin	OCAPIAT
FALL	Serigne Mbacke Dit Mara	OCAPIAT
FOUCHER-JUBE	Louis	OPCO 2i
GOUA DE BAIX	Mathis	OCAPIAT
JIMENEZ CRUZ	Diana Laura	OCAPIAT
MALEKI RAE	Jack	OPCOMMERCE
POURTEAU	Manoli	OCAPIAT
PRATX	Justin	OPCO 2i

→ LES AIDES FINANCIERES



Aide Erasmus+



Erasmus+

Retour de mobilité **avant le 31/7/26**
VERS EUROPE

+ très exceptionnellement vers international (quota à respecter max de 20%)

TA : IFRIA NA prends en charge 100%

AGI : Si IFRIA NA n'a plus de fonds → ENSMAC prend le relais

Premier qui dit = premier servi

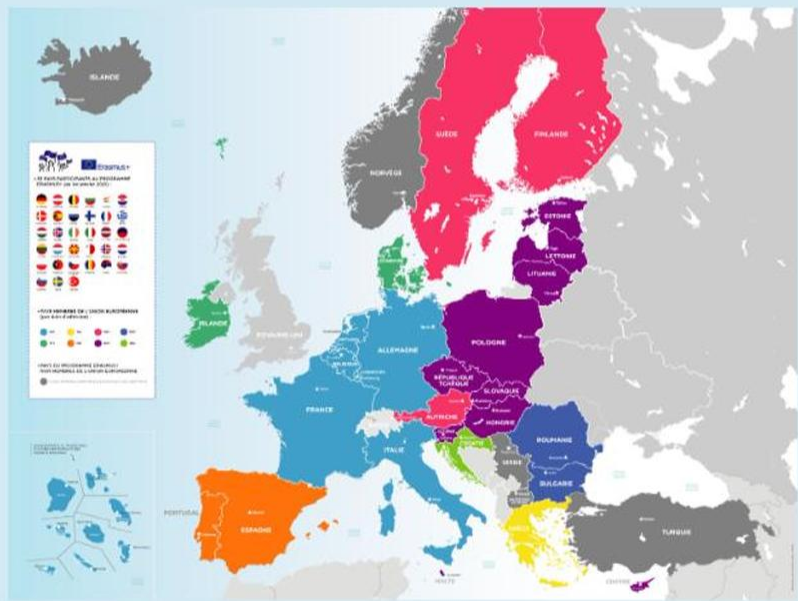
LES DESTINATIONS PAYS PROGRAMME



EUROPE

33 PAYS PROGRAMME

PAYS MEMBRES UE + PAYS TIERS ASSOCIES



FONDS DE POLITIQUE INTERIEURE DE L'UE

MOBILITES VERS PAYS PROGRAMME ET PAYS TIERS ASSOCIES (INTRA-EUROPEEN)

GROUPES	PAYS DE DESTINATION
Groupe 1 Coût élevé	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France , Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède + pays de la région 13 : <i>Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin</i> + pays de la région 14 : <i>Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse</i>
Groupe 2 Coût moyen	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie
Groupe 3 Coût faible	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie

EES français situés dans les RUP TOM non concernés par cette répartition

La contribution aux frais de séjour dans le cadre du programme européen Erasmus+ octroyée aux étudiants dépendra de leur flux de mobilité entre les pays d'envoi et d'accueil concernés:

- mobilité vers un pays où le coût de la vie est similaire: les étudiants recevront la bourse «moyenne» de l'UE;
- mobilité vers un pays où le coût de la vie est plus élevé: les étudiants recevront la bourse «supérieure» de l'UE;
- mobilité vers un pays où le coût de la vie est moins élevé: les étudiants recevront la bourse «inférieure» de l'UE.

Les montants fixés par les agences nationales se trouveront à l'intérieur des fourchettes «minimum-maximum» suivantes:

- **bourse «moyenne» de l'UE:** une somme moyenne, située entre 292 et 606 EUR par mois, sera accordée pour les activités de mobilité vers un pays où le coût de la vie est similaire: a) du groupe 1 vers le groupe 1, b) du groupe 2 vers le groupe 2 et c) du groupe 3 vers le groupe 3;
- **bourse «supérieure» de l'UE:** correspond à la bourse moyenne octroyée par l'agence nationale majorée d'au moins 50 EUR, soit un montant compris entre 348 et 674 EUR par mois. Elle est octroyée pour les activités de mobilité vers un pays où le coût de la vie est plus élevé: a) du groupe 2 vers le groupe 1 et b) du groupe 3 vers les groupes 1 et 2;
- **bourse «inférieure» de l'UE:** correspond à la bourse moyenne octroyée par l'agence nationale réduite d'au moins 50 EUR, soit un montant compris entre 225 et 550 EUR par mois. Elle est octroyée pour les activités de mobilité vers un pays où le coût de la vie est moins élevé: a) du groupe 1 vers les groupes 2 et 3 et b) du groupe 2 vers le groupe 3.



LES DESTINATIONS A L'INTERNATIONAL

INTERNATIONAL PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 1 A 12



20%
DU BUDGET
TOTAL

MOBILITES VERS PAYS TIERS NON ASSOCIES (INTERNATIONAL)

Régions	PAYS
Balkans occidentaux (région 1)	Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
Voisinage oriental (région 2)	Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, territoire de l'Ukraine tel que reconnu par le droit international
Pays du sud de la Méditerranée (région 3)	Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
Fédération de Russie (région 4)	Territoire de la Russie tel que reconnu par le droit international
Asie (Région 5)	a) Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam b) Pays à revenu élevé: Brunei, République de Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan
Asie centrale (Région 6)	Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
Moyen-Orient (Région 7)	a) Iran, Iraq, Yémen b) Pays à revenu élevé : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar
Pacifique (Région 8)	a) Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu b) Pays à revenu élevé : Australie, Nouvelle-Zélande
Afrique subsaharienne (Région 9)	Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe
Amérique latine (Région 10)	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela
Caribbes (Région 11)	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago
États-Unis et Canada (Région 12)	États-Unis d'Amérique, Canada



TABLEAUX DE FINANCEMENTS ETUDIANTS METROPOLE 2024



Erasmus+

INTRA EUROPEEN	MOBILITES VERS PAYS PROGRAMME & PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 13 ET 14					
	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR		Complément financier mobilités de STAGE	Complément financier INCLUSION	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
	Vers pays groupe 1	292 € à 606 € / mois*			Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
Mobilité longue durée 2 à 12 mois	Vers pays groupe 1	292 € à 606 € / mois*	150 € / mois	250 € / mois	10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
	Vers pays groupes 2 / 3	225 € à 550 € / mois*			100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
Mobilité courte durée 5 à 30 jours	≤ 14 jours	79 € / jour	NA	100 € si durée ≤ 14 jours 150 € si durée > 14 jours	500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
	du 15 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	56 € / jour	NA		2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
					3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
					4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
					plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €
					+	+
					jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet	jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet

*écart mini 50 € entre le taux fixé vers groupe 1 et le taux fixé vers groupes 2/3

INTERNATIONAL	MOBILITES VERS PAYS TIERS NON ASSOCIES DES REGIONS 1 A 12					
	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE SEJOUR		Complément financier mobilités de STAGE	Complément financier INCLUSION	CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
	Régions 1 à 12	700 € / mois			Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
Mobilité longue durée 2 à 12 mois	Régions 1 à 12	700 € / mois	NA	250 € / mois	10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
Mobilité courte durée 5 à 30 jours	≤ 14 jours	79 € / jour	NA	100 € si durée ≤ 14 jours 150 € si durée > 14 jours	100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
	du 15 ^{ème} au 30 ^{ème} jour	56 € / jour	NA		500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
					2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
					3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
					4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
					plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €
					+	+
					jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet	jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet

agence.erasmusplus.fr



Erasmus+ Enrichit les vies, ouvre les esprits.

FINANCEMENT IFRIA NOUVELLE AQUITAINE

Vers pays groupe 1 **400 € / mois**

Vers pays groupe 2/3 **350 € / mois**

Statut ALLOCATAIRE

Contribution au frais de transport non alloué si cela est pris en charge par votre OPCO

FOCUS INCLUSION : Complément financier pour les mobilités

Les critères français concernant l'Enseignement Supérieur
Défini dans le BOEN – <https://monprojet.erasmusplus.fr/base-legale>

Nouveaux Critères
BOEN AP2025

	Enseignement Supérieur
Boursiers	Obligatoire échelon 6 et 7
Affection Longue Durée	Obligatoire
Situation de handicap	Obligatoire
Habitants des zones de France ruralités revitalisation	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement
Habitants des quartiers prioritaires de la ville	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement
Cas individuel pouvant relever de l'inclusion (attesté et justifié par une assistance sociale ou équivalent)	Critère sélectionnable dans le cadre de la politique inclusion publiée par l'établissement

PLUS D'INFORMATIONS : [Guide Inclusion](#)

https://monprojet.erasmusplus.fr/docs/documents/guide_inclusion_2025_475.pdf



Erasmus+

+ 250 € / mois si vous faites partie d'un des critères

Voir le guide (colonne enseignement supérieur)

Fournir les documents demandés

→ LES AIDES FINANCIERES



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Aide Région

SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES (indépendance financière)

→ Gestion par l'école SERVICE MOBILITE

TA : ESTIA



à votre initiative (dossier à faire avant départ)

AGI : ENSMAC

NON CUMULABLE AVEC ERASMUS

**NON CUMULABLE AVEC OPCO si aide OPCO > 700 euros/mois
soit 2100 euros pour 12 semaines**



→ LES ASSURANCES (dans la convention)

1- de l'entreprise d'accueil

- Vous couvrez durant votre stage dans l'entreprise (si vous causez un dommage à qqun ou qqchose ou que qqun ou qqchose vous cause un dommage)

2- votre responsabilité civile

- Vous couvrez durant votre vie de tous les jours hors temps de stage (si vous causez un dommage matériel ou humain ou si on vous cause un dommage)

3- votre assurance rapatriement

- En cas de besoin urgent de retour en France : cas d'une hospitalisation par exemple

→ LA SANTE (dans la convention)

Prévenir CPAM ou MSA

- Quelque que soit le type de convention
- Remboursement sur le forfait français (attention si frais de santé élevé dans le pays)
- Variable selon les pays et les conventionnements
- → A VOUS DE VOUS RENSEIGNER
- Si convention mise en veille : se rattacher à CPAM étudiante (courriers disponibles)

Prévenir Mutuelle

- Quelque que soit le type de convention
- Prévenir pour voir selon votre mobilité les possibilités de prise en charge
- → A VOUS DE VOUS RENSEIGNER

Assurance complémentaire ? (pays frais de santé élevé)

- Si les frais de santé sont élevés : prendre une assurance supplémentaire pour couvrir tous les frais

MOBILITE

Les bénéfices

- **Gain de maturité, autonomie, ouverture d'esprit**
- **Amélioration du niveau d'anglais**
- **Exploiter une filière intéressante pour l'entreprise (travail avec les fournisseurs, comprendre les contraintes, les fabrications, ...)**
- **Montée en compétences**
- **Confiance en soi et ses compétences**
- **Revalorisation de cette expérience**
- **...**

LOGO DE L'UNION EUROPÉENNE



UNION EUROPÉENNE

Il faut indiquer la mention « Cofinancé par l'Union européenne » ou « Financé par l'Union européenne » à côté ou en dessous de l'emblème européen, selon la nature de votre financement.

Le nom de l'Union européenne doit toujours être énoncé dans son intégralité.

Vous trouverez ci-dessous les mentions légales à utiliser dans le cadre de votre projet Erasmus+ :

Version française

« Financé par l'Union européenne. Les vues et opinions exprimées n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent en être tenues pour responsables. »

Version anglaise

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or Agence Erasmus+ France / Education Formation. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

[Téléchargez les logos](#)